

MODALITES CANDIDATURE INSCRIPTION ETUDIANT **NON** RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE

● **Candidat à une inscription en cycle de Bachelier (1^{er} cycle)**

L'inscription n'est validée sur place que lorsque tous les documents sont rentrés au secrétariat et que le paiement a été effectué.

Documents à remettre lors de l'inscription : (vous devez vous charger de faire les copies)

- Fiche de candidat à l'inscription (voir site ISIB)
- Photocopie recto-verso du titre de séjour longue durée ou temporaire avec documents d'assimilation ou copie prise en charge ; à voir sur Formulaire de candidature.
- Formule provisoire du CESS ou photocopie du CESS ou copie certifiée conforme du diplôme d'études secondaires (Baccalauréat) étranger et niveau Bac + 2 éventuel
- **Equivalence** du diplôme d'études secondaires étranger **pour toute inscription en cycle de bachelier** (donnant accès aux études de type long technique pour le Bachelier en Sciences de l'Ingénieur Industriel ou de type court pour le Bachelier en Prévention, Sécurité Industrielle et Environnement)
- 1 photo d'identité récente.
- Justificatifs d'activités après l'obtention du diplôme de secondaire (attestations de fréquentations et bulletins ou attestations de travail, etc..)
- Une attestation d'apurement de dettes (si déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur Belge)



IMPORTANT : Pour les diplômes obtenus à l'étranger, la totalité du dossier de demande d'équivalence (documents + paiement) doit être **en possession du service des équivalences de la FWB avant le 15 juillet 2020.**

Par courrier : DGEO - Service des équivalences de l'enseignement secondaire
Rue A. Lavallée 1 - 1080 Bruxelles - – 02/690.86.86

Par internet : <http://www.equivalences.cfwb.be>
<http://www.cfwb.be/equival>

Ce service est totalement indépendant de la Haute Ecole. Les renseignements et le suivi des demandes ne peuvent être obtenus qu'auprès de cette instance.

Heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h00

- **Candidat à une inscription au cycle de Master (2^{ème} cycle)**

L'inscription n'est validée sur place que lorsque tous les documents sont rentrés au secrétariat et que le paiement a été effectué.

Documents à remettre lors de l'inscription : (vous devez vous charger de faire les copies)

- Fiche de candidat à l'inscription (voir site ISIB)
- Photocopie recto-verso du titre de séjour longue durée ou temporaire avec documents d'assimilation ou copie prise en charge ; à voir sur Formulaire de candidature.
- 1 photo d'identité récente.
- Une lettre de motivation adressée à Madame la Directrice, Karin Van Loon
- Les copies certifiées conformes des diplômes ou attestations de réussite
- Les justificatifs de toutes les activités depuis l'obtention du diplôme secondaire.
- Tous les bulletins de notes obtenues lors des études supérieures
- Le programme détaillé des études supérieures suivies (contenus des cours)
- Une attestation d'apurement de dettes (si déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur Belge)
- Le bilan de santé (si déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur Belge)

- **Frais d'inscription :**

Le paiement des frais d'inscription doit de préférence être effectué par bancontact au moment de l'inscription ou au moyen d'un bulletin de versement disponible au secrétariat de l'ISIB.

Prix indicatifs pour l'année académique 2019-2020 :

1^{ère} Bachelier : 835,00 €

2^{ème} Bachelier : 835,00 €

3^{ème} Bachelier : 835,00 €

1^{ère} Master : 835,00 €

2^{ème} Master : 835,00 €

+ Syllabi : 70 €

- **+ Un droit d'inscription spécifique (DIS) est demandé en supplément aux étudiants non ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne et dont les parents ou le tuteur légal non belges ne résident pas en Belgique sauf exemptions (voir Règlement des études 2019-2020). Montants : Type court : 992€, 1^{er} cycle long : 1487 €, 2^{ème} cycle long : 1984 €**